En 2001, Daniel et Denise, producteurs aux Olivades, créent la 1ère AMAP avec un groupe de consommateurs d'Aubagne(13) Aujourd'hui, l'équipe des Olivades est composée de Daniel et Denise, Sophie,Su'Eina,Julien et Benjamin.

Les Olivades

La ferme est située sur les communes de Toulon, Ollioules et la Seyne/Mer.
L'exploitation produit des légumes frais toute l'année et se compose de

- 4 hectares de légumes de plein champ
- 3 hectares en vergers diversifiés
- 1.5 hectare de serres

Pourquoi une AMAP ?

L'AMAP permet de maintenir les dernières exploitations agricoles traditionnelles.
C'est un partenariat qui associe le fermier et chaque consommateur. C'est une alternative économique sociale et solidaire.
Le fermier reçoit en début de saison, le paiement (voir modalités) des paniers qu'il distribue après la récolte. Par ce système, le consommateur, garantit au fermier un revenu et l'assurance de l'écoulement de la production. Vous contribuez ainsi à maintenir les terres nourricières proches des villes, le métier de paysan et ses savoir-faire. Vous savez d'où viennent les produits, ils sont frais, sains donc à forte valeur nutritive et gustative. Vous mangez des produits de saison, au rythme de la nature.

Est-ce que les produits sont bio ?

La ferme n'utilise pas de pesticides ni désherbants. Les engrais sont organiques. La lutte contre les ravageurs est biologique. Les pratiques respectent les équilibres naturels du vivant.

Où et comment se passe la distribution et qu'y a t-il dans un panier?

Chaque semaine, vous êtes accueilli par le bénévole à la permanence, qui coche votre passage. (rôle que chacun assure une fois par saison)
La composition du panier de la semaine est inscrite sur un tableau. Vous remplissez votre panier des produits partagés. Vous prenez votre « part ».
Dans l'AMAP, la communication est très importante. A l'accueil on vous remet ***La Lettre*** qui vous donne régulièrement des nouvelles du jardin et des informations générales. L'AMAP vous propose des recettes ou des conseils pour les produits nouveaux ou peu connus. La liste de diffusion de l'AMAP vous permet de recevoir toutes les informations par internet ou consulter le site ou le blog tenu par un amapien.

Si je suis seul, est-ce que je peux prendre un demi-panier ?

Le panier est calculé pour convenir à 3 adultes ou, 2 adultes avec 2 enfants. Vous pouvez partager avec quelqu'un pour prendre un demi-panier chacun.

Y a-t-il des contraintes ?

Par votre engagement solidaire vous partagez avec le fermier les risques dus aux aléas des cultures et du climat. Mais, sauf catastrophe, les productions sont suffisamment diversifiées pour que l'abondance des unes compense la pénurie d'une autre. Vous aurez aussi le partage des sur productions d'été pour faire des confitures et des conserves.
Vous ne choisissez pas les produits ni leur calibre. Quand vous vous servez, vous partagez équitablement (petit, moyen et gros) quand les calibres sont mélangés dans la caisse.

Visiter la ferme ?

Il est important que vous participiez au **pique-nique** organisé avant le début de la saison pour faire connaissance avec la ferme, déguster les produits, visiter le jardin et échanger toutes les informations nécessaires avant votre engagement à l'AMAP.
Comme il est important que vous participiez au moins deux fois par an à des ateliers au jardin.
En période de grosse production, des ateliers sont prévues pour rentrer les pommes de terre, ramasser les fruits etc…Vous pouvez être sollicités pour un désherbage ou autre « coups de mains » ponctuel, nécessaire à la ferme.

Combien cela coûte-t-il ?

Le prix du panier n'est pas calculé selon le cours du marché, ou l'offre et la demande. Il est déterminé par le coût des productions, les salaires et les charges et la juste rémunération du producteur. C'est un prix moyen, sans variation dans la saison.

Le contrat

Le contrat d'engagement pour une saison est signé par le producteur et chaque consommateur.
Un exemplaire est remis au consommateur, au producteur et au coordinateur.

La saison dure 6 mois, d'avril à oct 2014.
Le prix de la « part de récolte » ou panier est de : 27 €

Modalités de paiement :

Le montant total (27 semaines x 27€) est payable selon les modalités au choix : intégralité, semestre, trimestre, bimestre ou 6 mensualités.
Le règlement se fait à la signature du contrat d'engagement, au début de la saison.
Les chèques sont remis à l'inscription.

Rôle du consommateur

Dans l'AMAP il n'y a pas d'intermédiaire.
C'est est un partenariat qui fonctionne avec des consommateurs bénévoles ou coordinateurs.
Ils forment un « comité de pilotage » et assurent le bon fonctionnement de la distribution.
Un coordinateur bénévole est toujours présent à la distribution, avec le producteur. Il supervise l'accueil à la permanence de la distribution, la diffusion de l'information et, avant chaque saison, organise le renouvellement des abonnements.
Avec le producteur il prend les nouvelles inscriptions. Il recueille les chèques, les remet au producteur.
Il prépare la feuille d'émargement pour la distribution ainsi que les divers documents de base et fait la liste des membres de la nouvelle saison d'AMAP,

Si je ne peux pas venir prendre mon panier ?

Si vous avez un problème pour venir chercher votre panier, un ami, un parent ou un voisin peut venir le chercher à votre place. Pensez à prévenir ou téléphoner avant la distribution afin de ne pas perdre votre panier.

Si je veux m'inscrire à l'AMAP ?

Il faut venir aux Olivades, nous rencontrer, ainsi que les coordinateurs des 3 distributions, **de 17 à 19 h .** Vous aurez toutes les informations nécessaires et pourrez observer le déroulement pratique de l'AMAP avant de vous inscrire.

Les consommateurs bénévoles responsables

LUNDI-Didier Biau- Dany Benhamou- Alain Seux-Bos

MERCREDI : Brigitte Mir-Christine Guyot-Yasmine Tomatis - Sophie Durieux
VENDREDI: Marie-Pierre Richaud - Chantal Devillers

L'essaimage

Grâce à notre expérience du concept et de l'agriculture en AMAP nous pouvons vous aider à en créer une autre. C'est le rôle de CREAMAP France notre Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP :

CREAMAP
Le réseau des essaimeurs

http://www.amap-france.org/

Le livre :

L'histoire, le développement, l'essaimage du concept, les témoignages des acteurs et tous les outils pour la création d'une AMAP, dans le livre.

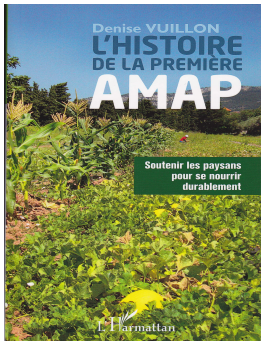

L'histoire de la premlière AMAP

Soutenir les paysans pour se nourrir durablement - L'Harmattan

A.M.A.P. les Olivades

Association
(producteur/consommateurs)
pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Daniel, Denise VUILLON
Les Olivades
257 Chemin de la Petite Garenne.
83190 Ollioules
33(0) 4 94 30 03 13

ddvuillon@olivades.com
Le site www.olivades.com

Le blog de l'AMAP :
http://lesolivades.over-blog.com/

tel. heures de distributions : 04 94 63 68 79